

# Challenge Bernard JEU

**DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018**

**Complexe Sportif Mangin Beaulieu  
2 rue Louis Joxe 44200 NANTES**

**Organisateur : SAINT SEBASTIEN**

**Responsable du Club : Patrice ROGNERUD**

**Délégué : Marie André AURIGNY**

**Juge Arbitre Principal : Jean Yves LEMAN**

# Règlement

## ENGAGEMENTS

### Article 1 - Par Internet

L'engagement pour le Bernard Jeu s'effectuera par Internet via le site de la Ligue

L'engagement est à réaliser pour le vendredi 09 novembre (Les inscriptions seront verrouillées à minuit).

### Article 2 - Montant

Le droit d'engagement est fixé à 35 € par équipe engagée. Le paiement se faire par virement sur :

IBAN : FR76 1027 8368 1100 0103 2060 139 - Code BIC : CMCIFR2A

***Le club qui n'a pas réglé au moment de l'inscription ne pourra pas participer au Challenge***

### Article 3 - Arbitre

Chaque équipe devra fournir un Arbitre Diplômé non joueur (**A minimum avec le grade Arbitre de Club**).

Dans le cas contraire, une amende de 30 € sera appliquée.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Article 4 - Conditions de participation

Il s'agit d'une compétition par équipes.

Chaque équipe est composée de dix joueurs (cinq garçons et cinq filles) en respectant les catégories suivantes : un poussin/benjamin, un minime, un cadet, un junior, un senior/vétérant.

Les équipes peuvent être incomplètes mais au moins six catégories doivent être représentées.

Chaque joueur (se) de l'équipe ne peut disputer qu'un seul tableau correspondant à sa catégorie d'âge.

Un(e) seul(e) joueur (se) de l'équipe peut participer à la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne.

Une équipe ne peut comporter au plus que deux mutés et deux étrangers.

Il y aura possibilité de remplacement de joueurs jusqu'au mercredi 14 novembre 2018. Au delà de cette date, et avant le pointage, aucun remplacement ne sera accepté pour un compétiteur ayant un nombre de points supérieur au joueur inscrit préalablement. Pour toutes modifications, envoyez un mail à : **Lemanjy@aol.com**

### Article 5 - Echelons

Le Challenge Bernard Jeu ne comporte qu'un seul échelon : Régional.

### Article 6 - Engagements

Au moment de l'engagement, les clubs doivent donner, pour les catégories représentées, le numéro de licence, le nom et le classement de chaque joueur et joueuse suivant le dernier classement officiel diffusé.

### Article 7 - Déroulement des parties

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

## ORGANISATION SPORTIVE

### Article 8 - Qualification des équipes

La Compétition est limitée à 24 équipes

Il est possible d'inscrire deux équipes pour un même club à condition que l' EQUIPE 1 engagée soit complète.

Les 24 équipes retenues se feront dans cet ordre :

**Critère 1 :** Les 24 EQUIPE 1 avec le plus grand nombre de joueurs. En cas d'égalité, la sélection sera faite au nombre de points classement additionnés.

**Critère 2 :** Si après le critère 1, le nombre des équipes sélectionnées est inférieur à 24, les EQUIPE 2 retenues seront les plus complètes (Nombre de joueurs). En cas d'égalité, la sélection sera faite au nombre de points classement additionnés.

En cas de non sélection d'une équipe selon les critères ci dessus, la Ligue s'engage à rembourser le club les frais d'engagement.

### Article 9 - Déroulement de la compétition

Dans chacune des dix catégories, les joueurs sont répartis d'après le dernier classement officiel national diffusé, dans des poules de trois participants. Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3.

A l'issue des poules, les deux premiers de chaque poule sont placés dans un tableau de 16. Le tableau final se déroule par élimination directe jusqu'à la finale.

### Article 10 - Classement des équipes

Un classement des équipes est effectué suivant le barème ci-après.

Les points des deux dernières lignes du barème ne s'appliquent qu'aux joueurs non concernés par une des cinq premières lignes.

Un bonus de trois points est attribué à chaque équipe complète.

Le classement se fait par ordre décroissant des points.

En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs équipes, le départage s'effectue suivant la procédure décrite ciaprès :

- a) équipe ayant le plus de catégories représentées ;
- b) équipe ayant le plus grand nombre de meilleure, puis le plus grand nombre de deuxième et ainsi de suite ;
- c) équipe ayant le(la) joueur(euse) le(la) plus jeune.

### Article 11 - Barème

Le barème pour le classement des équipes est le suivant :

Vainqueur	7 Points
Finaliste	6 Points
½ Finaliste	5 Points
¼ Finaliste	4 Points
1/8 Finaliste	3 Points
3 <sup>ème</sup> de Poule	2 Points

### Article 12 - Balles

Les balles seront en plastique blanche de marque Butterfly.

### Article 13 - Table

La compétition se déroulera sur 24 tables.

#### **Article 14 - Horaires Prévisionnels**

En fonction du nombre d'équipes qui se seront engagées, l'horaire général pourrait être modifié.  
Les horaires de pointage et de début de poules ne seront pas modifiés, à savoir :

<b>8H00</b>		<b>POINTAGE DES EQUIPES (Avec les licences de tous les joueurs et arbitres)</b>
<b>8H30</b>	Poules	MINIMES Garçons CADETS JUNIORS Garçons
<b>10H00</b>	Poules	BENJAMINS MINIMES Filles CADETTES JUNIORS Filles
<b>11H30</b>	Poules	MESSIEURS DAMES BENJAMINES
<b>17H00</b>		FINALES
<b>18H00</b>		Remise des RECOMPENSES

#### **Article 15 - Podiums et récompenses**

**Toutes les équipes accédant au podium et les vainqueurs de chaque tableau sont priés de rester sur place à l'issue des remises de récompenses et doivent garder leur tenue de club qui doit être identique.**

Les récompenses : Coupes et médailles aux 4 premières équipes  
Coupe aux 1<sup>ers</sup> de chaque tableau individuel

Les trois premières équipes seront récompensées également financièrement de la façon suivante :

1/ 500 €	2/ 300 €	3/ 200 €
----------	----------	----------